



# Les métiers des musées



*Pour faire vivre un musée et présenter ses collections, de nombreuses personnes travaillent en lien direct avec le public, mais aussi dans les coulisses. Voici un exemple des emplois avec les métiers des musées de la ville de Moulins.*

**Au cœur du musée : des collections, des emplois variés.** Plus de trente personnes travaillent à faire vivre le musée Anne-de-Beaujeu, la Maison Mantin et le musée de l'Illustration Jeunesse à Moulins. Leur mission principale est la conservation des collections et leur présentation au public.

Conserver, enrichir une collection de peintures, de pièces archéologiques, de sculptures ou decostumes... en connaître tous les détails, l'histoire... c'est le travail du conservateur (ou du responsable de collections) : « c'est un spécialiste ». Il s'agit aussi d'exposer de façon à pouvoir présenter la collection et la transmettre au public. Interviennent alors d'autres acteurs qui travaillent ensemble à la préparation des expositions permanentes ou temporaires, points forts de la vie des musées :

- le commissaire d'exposition et le conservateur vont choisir les thèmes d'exposition et les pièces montrées au public.

- le régisseur veille aux conditions de conservation des collections (qualité de l'air des réserves ainsi que des salles d'exposition, température, hygrométrie ...); il assure le suivi des prêts et des emprunts d'œuvres.

- le scénographe travaille à la mise en valeur des expositions, pour assurer le plus grand plaisir et l'intérêt des visiteurs.

Toutes ces personnes sont assistées de techniciens, voire d'artisans, et d'artisans d'art qui œuvreront pour concrétiser les différents projets d'exposition : mobilier d'exposition, éclairage, soclages ou par exemple la réalisation et l'habillage des mannequins pour le conservatoire national des costumes de scènes (CNCS) de Moulins.

Quand une exposition est en place, elle peut vivre grâce au personnel en lien direct avec le public :

- les guides-conférenciers,
- les médiateurs, qui mettent en place des animations autour de l'exposition (au Musée de l'Illustration Jeunesse de Moulins, des médiateurs sont spécialisés pour

des animations en lien avec les écoles).

- les agents d'accueil, les responsables de la boutique, le personnel de sécurité.

**Formations pointues, pratique d'une langue étrangère recommandée.** Des profils de métiers très différents exercent ensemble au sein des musées. Pour les régisseurs, les conservateurs, les commissaires d'exposition : sont requises des études d'arts ou d'histoire de l'art à un niveau Master en université ou des diplômes d'écoles telles que l'école du Louvre, l'Institut national du patrimoine, l'École Nationale des chartes ... Pour les assistants, les chargés de communication, les chargés de médiation, des formations de niveau Bac+2 ou des licences professionnelles sont recommandées. Pour les agents d'accueil ou de sécurité, le Bac minimum est recommandé ainsi que la pratique d'une langue étrangère.

**Qui pourra vous recruter ?** Le recrutement est différent selon le statut du musée :

Les musées nationaux : le recrutement se fait par le ministère de la culture ou les DRAC sous forme de concours ou contrat

Les musées départementaux, régionaux ou communaux recrutent par l'intermédiaire des centres de gestion de la fonction publique territoriale (environ 80000 personnes travaillent dans le secteur culturel de la fonction publique territoriale) et par les CNFPT

Les établissements publics de coopération culturelle ont une gestion mixte nationale et territoriale

Les musées associatifs qui recrutent sur des contrats de droit privé, mais ils vivent aussi avec l'investissement de nombreux bénévoles

**Quelles qualités sont attendues ?** Il faut de la passion, beaucoup de curiosité et d'ouverture d'esprit, avoir une bonne culture générale. Mais aussi aimer le travail en équipe, la maîtrise d'une langue étrangère et notamment l'anglais est un « plus » important. Les métiers du secteur culturel sont captivants et procurent de grandes satisfactions et ils sont nombreux : les métiers des musées, des archives, des domaines de l'archéologie ou du patrimoine national, scientifique, technique ou naturel. Ces métiers ont pour exigence la protection du patrimoine. Certains musées reçoivent l'appellation « musée de France » décernée par le Ministère de la Culture.

*Informations recueillies auprès de la Directrice des musées départementaux de l'Allier, de la Chargée de collections archéologiques du musée Anne de Beaujeu et de la Régisseuse des œuvres au Centre National du Costume de Scène.*

## EN SAVOIR PLUS

Pour aller plus loin le Parcours ONISEP « Les métiers de la culture ».

Les sites du ministère de la culture, et des Directions Régionales Affaires Culturelles.

Le site de la Fonction Publique Territoriale CNFPT.